

Témoignage
Silvia Cresti, 35 ans, chirurgien, suit ses patients d'Aubagne à Marseille.

PAGE 3

Communauté hospitalière de territoire

Un partenariat gagnant-gagnant.



PAGE 2-3

Portrait
Chloé, 8 mois: opérée à la Timone et soignée près de chez elle.



PAGE 2



Assistance Publique Hôpitaux de Marseille

la Marseillaise

CENTRE HOSPITALIER EDMOND GARCIN

Les hôpitaux publics unissent leurs compétences

AUBAGNE ET MARSEILLE RENFORCENT LEURS LIENS POUR UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE DES PATIENTS

Des passerelles au service des malades

■ *«Dans le paysage hospitalier actuel, il est primordial pour les hôpitaux publics de mettre en commun leurs ressources et leurs compétences sur un même territoire de santé».* Alain Tessier, à la fois directeur par intérim du Centre Hospitalier d'Aubagne et directeur à l'Assistance Publique - Hôpitaux de Marseille (AP-HM), symbolise le rapprochement qui s'effectue depuis près d'un an entre les établissements publics de la cité phocéenne et des villes voisines. *«En créant des filières de soins, nous renforçons l'offre publique. Nous devons nous rapprocher des besoins des patients, améliorer notre niveau de financement en augmentant l'activité, enfin promouvoir l'hôpital public dans un secteur où la concurrence avec le secteur privé est forte».*

Dans l'est des Bouches-du-Rhône et l'ouest varois, une partie de la population n'a en effet pas accès à l'offre de soins du secteur privé, notamment en raison des dépassements d'honoraires. C'est pourquoi le Centre Hospitalier Edmond Garcin d'Aubagne et l'AP-HM, bientôt rejoints par le centre hospitalier de La Ciotat,

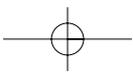
envisagent de se regrouper autour d'un projet de Communauté Hospitalière de Territoire.

Activités nouvelles

L'outil créé par la loi «Hôpital, patients, santé et territoires» ouvre aux hôpitaux publics qui le souhaitent la possibilité de se regrouper pour porter un projet médical commun. Ces collaborations permettent de mutualiser des ressources matérielles ou des compétences de médecins, de soignants, ou d'améliorer leur articulation dans la réponse aux besoins de santé de la population locale. Concrètement, cela se traduit par un partage de praticiens, la co-utilisation de matériels, la mise en réseau de compétences médicales ou encore le développement de la télé-médecine. *«Une garde de radiologie régionale sera prochainement mise en place»*, précise le Pr Guy Moulin, président de la Commission médicale d'établissement de l'AP-HM. *«Elle permettra d'assurer la permanence des soins sur plusieurs hôpitaux de la région, dont Aubagne, en partenariat avec le CHU».*



Les opérations les plus complexes sont réalisées à l'AP-HM (ici, La Conception).



II AP-HM / CENTRE HOSPITALIER D'AUBAGNE

Nouveauté. Grâce au partenariat avec l'AP-HM, de nouvelles filières de soins sont créées à Aubagne

Opérations complexes et soins de proximité

■ Depuis 2010, 5 jeunes chirurgiens partagent leur activité entre Aubagne et les hôpitaux du secteur Centre : la Conception et la Timone. «On a pu créer de nouvelles activités, telles que la chirurgie viscérale pédiatrique et la chirurgie réparatrice», se félicite Alain Tessier.

Le Dr Mirna Haddad, chirurgien pédiatre, exerce depuis décembre 2010 à temps partiel à l'Hôpital d'Aubagne et à l'AP-HM. Elle assure à Aubagne au moins deux consultations par semaine et une journée opératoire de chirurgie viscérale pédiatrique.

«Le service pédiatrique d'Aubagne reçoit de nombreux patients de la région Var - La Ciotat. Certaines opérations peuvent se faire ici : chirurgie herniaires, testiculaire, urologique (hypospadias, reflux vésico-urétral), urgences (appendicéctomie, pathologies ovariennes), etc. Pour les interventions plus lourdes, nos patients sont adressés à l'hôpital d'enfants de la Timone».

Les deux établissements sont complémentaires. L'hôpital d'Au-



bagne assure les soins de proximité. Les interventions complexes, qui nécessitent une réanimation pédiatrique, sont réservées au CHU (Centre hospitalier universitaire). Après l'opération, les petits patients reviennent à Aubagne où ils sont suivis régulièrement.

Daniel Fontaine

Maire d'Aubagne, Président du Conseil de Surveillance du centre hospitalier d'Aubagne



Quand la santé publique dans notre pays se porte mal, qu'on demande aux hôpitaux de faire sans cesse plus d'économies, il est important de se mobiliser pour que chaque habitant de notre région puisse bénéficier d'une offre de soins de qualité. Une réflexion intelligente a été menée entre les centres hospitaliers d'Aubagne, de La Ciotat et l'AP-HM, afin d'allier les impératifs d'une gestion efficace à une bonne utilisation des moyens. Ainsi, le patient qui frappe à notre porte sait qu'il trouvera une réponse à son problème de santé, quelle que soit sa gravité.

Alain Tessier

Directeur du centre hospitalier d'Aubagne



La proximité du CHU et de ses services de pointe est une chance pour la population du pays d'Aubagne et de l'Etoile : c'est aussi une chance pour le Centre hospitalier Edmond Garcin, qui assure 24h sur 24 une médecine et une chirurgie de proximité, mais qui doit aussi travailler en lien étroit avec le CHU et devenir en quelque sorte la porte d'entrée des patients, intégrés dans de véritables filières de soins coordonnées.

Pédiatrie. Opérée à La Timone, Chloé est suivie à Aubagne.

A Aubagne et Marseille, un même chirurgien

■ Florence, maman d'une petite Chloé de 8 mois, témoigne : «Nous habitons à Roquevaire. Ma fille est née ici, à l'hôpital d'Aubagne. Deux jours après l'accouchement, le pédiatre a diagnostiqué une antéposition de l'anus. Ma fille a tout de suite été suivie par le Dr Haddad, qui l'a opérée six mois plus tard à la Timone. J'étais rassurée que Chloé soit opérée par le chirurgien qui la suivait depuis sa naissance. On a eu confiance d'emblée.»

Avant l'opération, tous les examens ont été réalisés à Aubagne (échographie, cystographie, etc.) et envoyés à la Timone, qui a transmis à son tour le compte rendu de l'opération et les résultats d'anatomo-pathologie. Plus besoin de retourner à Marseille: Chloé est suivie près de chez elle, par le chirurgien qui l'a opérée.

«A la Timone, où je fais des vacances en chirurgie pédiatrique, je ne suis pas en terre inconnue. J'avais tout préparé avant l'opération : la maman de Chloé connaissait déjà le service où elle serait hospitalisée».



Dr Claude Marlé

Président de la Commission Médicale d'Établissement.



Avec l'AP-HM, nous travaillons depuis plusieurs années de façon intelligente à mettre en commun nos moyens. Au début, certains craignaient que les patients délaissent Aubagne pour aller directement vers les hôpitaux marseillais, mais ce n'est pas le cas : les Aubagnais préfèrent être opérés près de chez eux pour les pathologies moins complexes, et, quand leur cas le nécessite, être opérés au CHU qui proposera le traitement optimal. C'est un partenariat gagnant-gagnant.

Jean-Claude Gaudin,

Maire de Marseille, Président du Conseil de surveillance de l'AP-HM



L'AP-HM a toujours soigné au-delà des frontières communales et prend en charge chaque jour les habitants du département, les Provençaux, et même les citoyens des pays qui nous sont proches. Elle doit mettre son savoir-faire et l'excellence de son école médicale à la disposition du plus grand nombre. C'est la mission même du service public de s'adapter aux besoins de nos compatriotes et de jouer collectif en alliant expertise et proximité.

Jean-Paul Ségade,

Directeur Général AP-HM



L'AP-HM a profondément évolué ces derniers mois pour répondre aux enjeux de santé publique et investir pour les soins de demain. Dans le cadre de la nouvelle loi, nous avons voulu renforcer les échanges, les accompagner, les structurer pour que le patient entre dans un parcours de soin fluide et coordonné qu'il soit à Marseille ou Aubagne, disposant d'expertises de proximité comme du recours ou de l'innovation thérapeutique dans des situations médicales complexes.

Pr Guy Moulin,

Président de la Commission médicale d'établissement



Mieux soigner, c'est mieux accompagner, pour prévenir les complications, en permettant aux gens d'être soignés près de chez eux quand c'est possible, mais aussi en facilitant l'accès au CHU, avec ses spécialistes reconnus, et son formidable plateau technique de pointe. Des soins de qualité, en toute sécurité, tout au long de la vie. Tout le monde gagne à partager.

Coopération. Les opérations les plus simples sont effectuées à Aubagne, les plus lourdes à la Timone

Partenariat gagnant-gagnant

■ Le Dr Silvia Cresti, 35 ans, spécialisée en chirurgie digestive, se partage depuis novembre 2010 entre deux sites: Aubagne et le service du Pr Sastre à la Timone. Elle prend en charge à Aubagne la chirurgie d'urgence. Et suit ses patients plus gravement atteints à la Timone, comme Odette, 66 ans, habitante d'Auriol. Adressée à l'hôpital d'Aubagne par son médecin de famille, elle devait être opérée d'un cancer du colon. La réunion de concertation pluridisciplinaire (RCP), le bilan pré-opératoire, l'endoscopie, l'imagerie ont pu être réalisés à Aubagne, avant l'opération à la Timone. «Je passais voir Odette tous les jours, et après un séjour en maison de repos, elle est de nouveau suivie ici, près de chez elle, dans un service qui la connaît déjà», souligne le Dr Cresti. «Les séances de chimiothérapie se déroulent dans un entourage plus familial, plus humain», ajoute la patiente. «Et on évite les longs trajets en voiture».

«Un coup de jeune»

Le Dr François Llucia, 61 ans, chef de service en chirurgie digestive, se félicite de cette nouvelle coopération entre hôpitaux. «Cela apporte un coup de jeune, du dynamisme aux équipes». «A Aubagne, on ne peut pas tout faire. En s'associant à l'AP-HM, on peut proposer à tous nos



patients un circuit public de qualité, dans les pathologies que nous ne prenons pas en charge, comme le cancer ou la chirurgie reconstructrice». Les choses ont changé

depuis que le Dr Llucia a choisi d'exercer dans le public pour des raisons éthiques, psychologiques et morales. «L'hôpital aujourd'hui doit être rentable, non pour

faire des bénéfices mais simplement pour fonctionner. En France, les petites structures doivent se développer en regroupant leurs moyens et leurs compétences».



Denise. «Je me sens chouchoutée»

■ Denise, 84 ans, vit à Cassis. Amenée après un malaise aux urgences de l'hôpital d'Aubagne, elle y subit toute une batterie d'examen, avant d'être opérée à la Timone où elle reste hospitalisée 15 jours. Et même pour la chimiothérapie, c'est sans appréhension qu'elle retrouve l'hôpital d'Aubagne et son médecin préféré: «Ici, je me sens chouchoutée!». «Les habitants d'Aubagne et de la région sont très attachés historiquement à leur hôpital public», confirme le Dr Cresti. «Aujourd'hui, ils commencent à accepter d'être transférés au CHU. Ils ne sont pas lâchés dans la nature. Avant, se retrouver perdu dans un grand établissement comme la Timone pouvait être vécu comme un cauchemar!».

IV AP-HM / CENTRE HOSPITALIER D'AUBAGNE



Grâce à une collaboration étroite avec l'AP-HM, l'hôpital d'Aubagne accroît ses compétences.

Aubagne

46 527 habitants
Hôpital d'Aubagne (chiffres 2009)
2e employeur de la ville
770 salariés (équivalent temps plein - ETP)
80 médecins
339 lits
62 572 consultations
54 109 journées d'hospitalisation
38 106 passages aux urgences
849 naissances

Fin 2011

Ouverture du nouveau service de réanimation de 8 lits, accompagné d'une unité de surveillance continue de 4 lits.

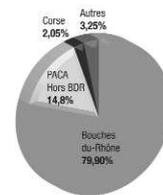
LIEUX D'ORIGINE DES PATIENTS HOSPITALISÉS



Marseille

860 000 habitants
AP-HM (chiffres 2010)
1er employeur de la région
12 078 salariés (ETP)
1 114 médecins
3 382 lits et places
809 609 journées d'hospitalisation
195 178 passages aux urgences
5 947 naissances
2 pôles à vocation régionale : la Timone et l'Hôpital Nord
2 sites hautement spécialisés : La Conception et les hôpitaux Sud (Ste Marguerite et Salvator).

LIEUX D'ORIGINE DES PATIENTS HOSPITALISÉS



1,3 million

C'est le nombre d'habitants du bassin de population compris entre Martigues, Marseille et Aubagne.

A Martigues aussi ...

Depuis deux ans, lorsqu'ils relèvent de soins plus spécialisés, les Martigues bénéficient d'un bon niveau de prise en charge dans le cadre de filières de soins complètes intégrant les centres experts de l'AP-HM et notamment ceux de l'hôpital Nord. Grâce à ces accords, les compétences et les moyens des deux établissements sont utilisés de manière rationnelle et des consultations avancées sont assurées à Martigues quand les spécialistes sont difficiles à recruter localement.

Trois questions au directeur général de l'Agence régionale de santé (ARS Paca)

Dominique Deroubaix: "Un outil de coopération"

■ A quoi sert une communauté hospitalière de territoire (CHT) ?

C'est un outil de coopération de santé proposé par la loi «Hôpital, patients, santé et territoires» pour permettre à plusieurs établissements publics de conclure une convention. Elle met en œuvre une stratégie commune et permet de gérer en commun certaines fonctions et activités, grâce à des délégations

ou des transferts de compétences entre établissements. La CHT doit présenter une plus value en termes de qualité des soins, de pérennité et d'optimisation de l'offre médicale (renforcement des équipes hospitalières notamment) et de coûts de prise en charge (optimisation des ressources immobilières et humaines, mutualisation des fonctions support, optimisation des plateaux techniques). Ces communautés sont constituées sur la base du volontariat et/ou sur une incitation de l'agence. Les établissements conservent leur personnalité juridique et une indépendance fonctionnelle.

■ Quelles sont les plus-values pour les patients ?

La CHT offre une meilleure complémentarité entre les établissements publics d'un même territoire. Elle permet de développer une approche territoriale de l'organisation de la santé, au plus près des besoins de la population. Elle facilite la mise en place de filières de soins dont l'objet est d'améliorer la coordination des soins autour du patient et de renforcer la fluidité des prises en charge entre les soins de courte durée, les soins de longue durée, les soins de suite et l'hospitalisation à domicile.

Ces communautés permettent également aux médecins traitants de mieux orienter et mieux accompagner leurs patients dans le système de santé, entre la médecine de ville, l'hôpital et éventuellement les soins et services à son domicile ou en hébergement pour les personnes en perte d'autonomie.

■ L'ARS accompagne-t-elle d'autres projets de CHT dans notre région ?

L'agence impulse et soutient plusieurs initiatives dans la région. Elle a ainsi obtenu un financement pour l'étude de faisabilité du projet de communauté hospitalière de territoire alliant les centres hospitaliers d'Aix-Pertuis-Salon -Manosque et Digne. Deux autres projets sont soutenus par l'agence : une communauté hospitalière de territoire départementale constituée dans le Vaucluse autour du centre hospitalier d'Avignon, d'une part, et un projet impliquant le centre hospitalier de Toulon La Seyne et les centres hospitaliers d'Hyères et de Brignoles d'autre part.

Coordonnées

- Centre Hospitalier Edmond Garcin 179 av Soeurs Gastine 13400 Aubagne
▲ Tél. 04 42 84 70 00
www.ch-aubagne.fr
- Assistance Publique - Hôpitaux de Marseille
■ Hôpital Nord
Chemin des Bourrelly (15e)

- Hôpitaux Sud
270 bd Ste Marguerite (9e)
- Hôpital de la Conception
147 bd Baille (5e)
- Hôpital de la Timone
264 rue St Pierre (5e)
▲ Tél. 04 91 38 00 00
www.ap-hm.fr

